

LA HAUTE VALLÉE DE LA CLARÉE SAUVAGE Du 05/07/21 au 09/07/21

Séjours montagne

Un séjour de cinq jours de randonnée à la découverte de la haute vallée de la Clarée qui privilégie des itinéraires sauvages hors des sentiers battus. De refuge en refuge, nous irons découvrir tous les plus beaux sites de la Clarée par des randonnées sans difficultés et en évitant la foule des itinéraires trop classiques. Lacs aux eaux cristallines, alpages suspendus, sommets rocheux aux imposantes falaises et cols à la vue panoramique, c'est toute la magie de la Haute Clarée accessible à tous! Les refuges ont été choisis pour leur accueil et leur cuisine; de belles terrasses pour se désaltérer en fin de journée et de bons repas en perspective! Circuit adaptable de 5 à 7 jours selon vos souhaits.

- Niveau : Niveau Évolution
- Massif : Cerces
- 5 jours
- 4 10 personnes (reste places)

١.

Tarifs : à partir de 505,00 €

• Dates:

Du 05/07/2021 au 09/07/2021 Voir les dates des autres séjours

Déroulement du séjour

JOUR 1 : REFUGE DE RICOU PAR LE CHEMIN DE RONDE

Au départ de Névache notre première étape nous emmènera dans le charmant alpage de Ricou par le chemin de ronde, ancien chemin militaire qui longe toute la rive gauche de la Clarée à mi-hauteur. Au fil des heures la vue s'ouvre et c'est toute la haute vallée qui apparaît, ses différents vallons et sommets ainsi que notre itinéraire pour la semaine.

Nuit au refuge de Ricou.

D+500m / D- 200m

JOUR 2 : LAC SERPENT, LAC LARAMONT ET LAC DE LA CULA PAR LES GARDIOLES

Au dessus du refuge se nichent deux superbes lacs d'où la vue est splendide sur les hauts sommets des Cerces en face et les glaciers des Écrins juste derrière. Nous ferons un détour hors des sentiers par les grands alpages de la Gardiole et le lac de la Cula avant de rejoindre la vallée et le refuge de Laval. Grands espaces et panoramas grandioses au programme !

Nuit au refuge de Laval où nous retrouverons nos sacs.

D+560m / D- 700m

JOUR 3 : LAC DES BÉRAUDES, VALLON DU CHARDONNET PAR LES BALCONS

C'est sûrement l'un des plus beaux lacs de la Clarée! Niché au cœur d'éboulis colorés le lac est d'un bleu

étonnant qui varie selon la lumière. Ensuite c'est l'aventure! Une longue traversée hors sentier très sauvage nous amènera jusqu'au vallon du Chardonnet et son sympathique refuge! De grandes chances de croiser des animaux...

Nuit au refuge du Chardonnet.

D+500m / D- 250m

JOUR 4 : COL DU CHARDONNET ET LACS DE CASSE BLANCHE

Equipé seulement de nos petits sacs pour la journée, nous emprunterons un itinéraire peu fréquenté qui nous mènera aux lacs de la Casse blanche, un ancien cirque glaciaire entouré de hautes falaises. Nous cheminerons à travers ce royaume minéral dans une ambiance impressionnante puis traverserons vers le col du Chardonnet et ses anciennes mines de graphite. Point de vue extraordinaire sur les plus hauts sommets des Écrins : Barres des Écrins (4102m), Pelvoux (3946m), Les Agneaux (3664m)...Nuit au refuge du Chardonnet. D+450m / D-450m

JOUR 5 : LES BALCONS DE LA CLARÉE

Pour terminer la semaine en beauté nous allons emprunter un dernier balcon sauvage au dessus de la vallée. A la lisière de la forêt nous serpenterons seuls au monde dans un décor bucolique qui contraste avec les grands éboulis au dessus. Une ambiance superbe pour une journée qui restera gravée dans les mémoires ! D+200m / D- 700m

Séparation à Névache le dernier jour vers 17h.

NB: Le programme est donné à titre indicatif. **Le guide reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant**, pour des raisons de sécurité ou en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des randonneurs. Les indications pour les temps de montée et d'étapes sont données à titre indicatif.

Un pied devant l'autre...mais pas que!

La randonnée en montagne c'est bien sûr la marche à pied mais c'est aussi la découverte des territoires parcourus : les paysages et panoramas parfois grandioses mais aussi l'histoire locale, le patrimoine, la faune, la flore... C'est le métier de l'Accompagnateur en Montagne, spécialiste de sa région et passionné, de transmettre ses connaissances et son expérience du terrain. A une époque ou plus que jamais la montagne devient un décor pour activités récréatives nous prendrons le temps d'aller à la rencontre de ces milieux fragiles pour comprendre les enjeux qui les traversent.

Nombre de participants

10 participants maximum. Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 4 participants, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible, une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

La tête

- lunettes de soleil protection classe 3
- chapeau ou casquette
- crème solaire « écran total »

Le corps

- T-shirt ou chemise, éviter le coton qui sèche très mal et préférer des matières plus « techniques » proposées par les marques spécialisées
- une polaire ou soft shell chaude
- un coupe-vent type gore tex protégeant contre la pluie

Les jambes

• un pantalon adapté à la marche en montagne

Les pieds

- des chaussures de marche adaptées à votre taille, tige haute conseillée. Baskets interdites
- préférer des chaussettes techniques aux chaussettes cotons qui favorisent les ampoules

La nuit

- un drap de couchage type sac à viande pour les nuits en gîte et refuge
- petit nécessaire de toilette
- boules Quies

Le sac

- un sac à dos montagne d'environ 35/40 litres
- une gourde ou poche à eau pour une contenance minimale de 2L
- une boite plastique pour transporter le pique nique et manger dedans ; petits couverts

Divers

- petit couteau
- appareil photo
- petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant entre autres de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules
- une paire de bâtons de marche est conseillée

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins

Attention, ne vous chargez pas inutilement... Nous serons en gîte toute la semaine, entre nous et autres randonneurs, inutile de se mettre sur votre 31 le soir venu, vos habits de randonnée resteront de situation ! Tous les gîtes et refuges sont équipés de couettes ou de couvertures, inutile de prendre des duvets. Ils sont également équipés de « chaussons » pour l'intérieur et d'une bibliothèque généralement bien achalandée. L'électricité peut être limitée selon la situation du refuge.

COVID-19: mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2021. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid:

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;

Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

INFORMATION COVID-19

Afin de respecter les exigences sanitaires liées au covid-19, des mesures particulières vont s'appliquer dans les refuges pour cette saison, notamment un nombre de places restreint.

Vous serez hébergés dans le même dortoir que vos compagnons de cordée mais, exceptionnellement cette année les refuges ne fourniront ni couvertures, ni oreillers, ni crocs pour se déplacer dans les refuges.

Il vous faudra par conséquent prévoir en plus de la liste indiquée sur la fiche technique (cf. matériel à prévoir) : un duvet léger $(+5^{\circ} + 10^{\circ})$, des crocs ou tongs ainsi qu'un masque et du gel hydroalcoolique.

Il vous est par aileurs demandé de veiller au respect des consignes de bonnes pratiques suivantes : Avant de monter :

- Je réserve obligatoirement ma nuitée avant de monter, et même pour manger à midi : sur le site web du refuge ou par téléphone auprès du gardien.
- Je me renseigne sur les préconisations sanitaires mises en place dans ce refuge (voir ci-dessous).
- Je monte avec mon matériel personnel : masque, gel hydroalcoolique, sac à viande et/ou duvet, tongs pour être confort au refuge (pas de crocs en refuge, pas de draps, pas d'oreiller).
- Je monte uniquement si je suis en bonne santé, pour me protéger et protéger les autres
- Je signe la charte d'engagement individuelle pour un séjour en refuge et je la remet au gardien (sur papier ou par mail).

Au refuge :

- Je me lave les mains, si possible sur le point d'eau extérieur, avant d'entrer dans le refuge.
- Je m'informe sur les mesures de préconisations sanitaires mises en place (circulations, disposition des tables, des dortoirs...) et les respecte scrupuleusement.
- Je respecte les principes de distanciation physique avec les autres usagers, ainsi qu'avec le gardien.
- Je porte un masque si impossibilité de respecter la distanciation d'un mètre.
- Je participe activement pour soulager le travail du gardien, plus important dans cette période : nettoyage des sanitaires après mon passage, nettoyage du dortoir après la nuitée.
- Je profite de mon séjour dans la bonne humeur!

A la descente :

- le descends mes déchets.
- J'informe immédiatement le gardien si je suis malade après mon séjour, afin de pouvoir prévenir les autres usagers."

Enfin, les refuges du CAF ont édité une "Charte d'engagement individuel pour un séjour en refuge de montagne en sécurité, pour moi et pour les autres" qu'il vous sera demandé de signer au début de votre séjour. Cette charte sur laquelle figureront les coordonnées (nom, prénom, téléphone, adresse mail...) de chaque compagnon de cordée sera remise aux refuges lors de votre arrivée sur place. Le guide vous fera donc signer une charte par refuge fréquenté.

Pour votre information, voici le texte de la charte :

Dans le contexte sanitaire lié au COVID-19, la responsabilité individuelle de chacun pour limiter les effets de la pandémie est fondamentale. C'est également le cas en montagne, et plus

particulièrement en refuge. Les gardiens et propriétaires de refuge ont adapté l'organisation et le fonctionnement des refuges pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles. Le respect par chacun des mesures et protocoles mis en place est essentiel.

C'est pourquoi, pour confirmer ma réservation obligatoire de mon séjour en refuge de montagne,

J'atteste par la présente :

- Avoir conscience que dans le contexte sanitaire actuel, le fonctionnement, les conditions d'accueil et les services proposés par le refuge ne seront pas les mêmes qu'habituellement ;
- Avoir pris connaissance du matériel spécifique que je dois amener en conséquence pour moi et pour mon groupe pour pouvoir séjourner dans le refuge (équipement de protection et de désinfection individuels, literie, duvet, linge personnel...).
- Être conscient que le non-respect des consignes sanitaires pourra entraîner l'annulation de ma réservation par le gardien afin d'assurer la sécurité du plus grand nombre face à l'épidémie.

Je m'engage par ailleurs :

- A ne pas monter en refuge si quelqu'un de mon groupe constitué ou moi-même présentons des symptômes potentiels du COVID-19 (toux, fièvre >37,8°C, diarrhée, nausées, rhume, grande fatigue, conjonctivite, perte de goût ou d'odorat) ;
- A respecter les conditions de ma réservation (nombre de personnes, composition du groupe, nombre de nuitées, type de service (bivouac ou dortoir), heure d'arrivée et de repas...);
- A me laver les mains avec du savon avant d'entrer dans le refuge ;
- A respecter les gestes barrières (distanciation physique, désinfection des mains, port du masque, sens de circulation dans les bâtiments, ...) et les règles de vie en refuge qui ont été adaptées à chaque refuge et présenté dans le protocole sanitaire particulier disponible sur le site internet du refuge et présenté par le gardien à mon arrivée ;
- A apporter tout le matériel adéquat nécessaire à la sécurité sanitaire de mon groupe le cas échéant et de moi-même (gel hydro-alcoolique, masque,...) en plus matériel classique nécessaire à ma sécurité en montagne ;
- A prendre en charge lors de mon départ du refuge l'ensemble du matériel utilisé lors de mon séjour et tout particulièrement les protections à usage unique utilisées lors de mon couchage. Date, nom et Signature

Encadrement

Vous serez encadrés par un Accompagnateur en Montagne diplômé du Brevet d'État d'Éducateur Sportif d'Alpinisme. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,7 % du séjour.

Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Hébergement **en refuges de montagne**. Dortoirs confortables, couette fournies. Douches chaudes. Repas cuisinés par les refuges à base de produit locaux, souvent bio, bons et copieux. Pique-niques le midi.

Ces hébergements vous sont proposés sous réserve de disponibilité au moment de votre inscription.

Transport et Bilan Carbone

Les transferts depuis le lieu de rendez-vous jusqu'au départ des randonnées seront assurés avec le véhicule ROC ÉCRINS. Si celui-ci n'est pas disponible, les transferts seront assurés par le guide avec son véhicule personnel. Pour celles et ceux venant en voiture nous pourrons être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

9h15

à Névache, sur le parking de la ville Haute, devant l'office du tourisme. Possibilité de transfert depuis la gare SNCF de Briançon.

Prix

tous les tarifs

tous les turns	
nbe participants	prix par personne
4	565,00 €
5	565,00 €
6	536,00 €
7	536,00 €
8	505,00 €
9	505,00 €
10	505,00 €

Le prix comprend:

- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé d'État. La prise en charge de ses repas et
- L'hébergement (et la réservation) en refuges de montagne, en pension complète (pique-nique le midi)

Le prix ne comprend pas:

- Vos vivres de courses
- Les frais à caractère personnel : boissons, apéro....
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation
- L' acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire:

- remplissez le formulaire de pré-inscription en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer le règlement de l'acompte d'un montant de 30% suivant les modalités qui y figurent.
- L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.
- Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.